



RATTRAPAGE OPJ 2019

La mise à jour de Dialogue 2 empêchait jusqu'à présent l'enregistrement des candidatures à l'avancement brigadier de nos collègues ayant obtenu l'examen OPJ sur la dernière session (juin 2019).



UNITÉ SGP POLICE intervenait auprès la DRCPN et obtenait que tous ces lauréats puissent candidater malgré l'absence de leur arrêté interministériel.

Des instructions seront envoyées aux SGAMI pour intégrer ces OPJ dans la liste des promouvables.



UNITÉ SGP POLICE toujours au plus proche de vos intérêts.



16-10-2019